

Partez à la découverte de nos paysages
et panoramas sur 300 km de sentiers de randonnées balisés.

Pensez à votre sécurité !
Utilisez un équipement adapté et suivez le bon balisage :



Tournez à gauche / à droite



Mauvaise direction



Bonne direction



05 62 02 01 79 - tourisme@cc-coeurdegaronne.fr



NOS POINTS D'ACCUEIL

CAZÈRES SUR GARONNE

13 rue de la case
31220 Cazères

MARTRES-TOLOSANE

Place Henri Dulion
31220 Martres-Tolosane

RIEUMES

2 place du marché à la volaille
31370 Rieumes



Partagez vos plus belles photos
#destinationcoeurdegaronne



@TourismeCoeurdeGaronne
www.tourismecoeurdegaronne.com



Chiens tenus
en laisse



Période de chasse
Septembre à Juin



Feux
interdits



Déchets
interdits



Cueillette
interdite



Motos, quads et
voitures interdits

Conception / Rédaction : Office de Tourisme Cœur de Garonne - 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique



Boucle de la Favette Tour du Lherm

Lherm

10,3 km
13,9 km



3h
4h

D+ 100M



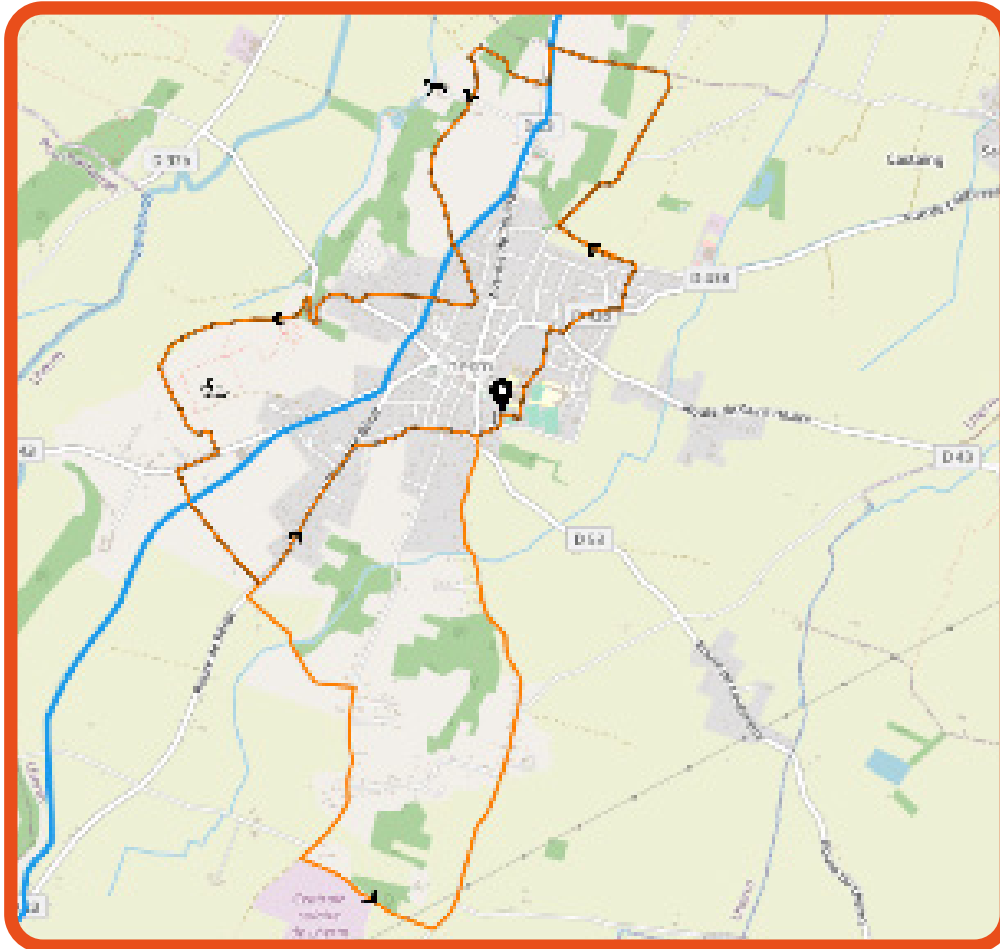
Boucle - Facile - Moyen



Praticable



L'authenticité du centre du village et son bois verdoyant, les abords de ses nombreux cours d'eau.



Nos coups de cœur :

La fraîcheur du bois des Escoumes et son parcours permanent de course d'orientation

Le Moulin de Parade, au cœur de monde équestre

Les lacs et les bords du canal de Saint-Martory



Départ : Parking de l'esplanade Binaced Valcarca (à côté du club house tennis)

1) Empruntez le chemin entre les terrains de tennis et le dojo. Face au stade André Lascours, tournez à gauche puis, 200 m plus loin, suivez le chemin longeant les habitations jusqu'à la D43.

2) Tournez à droite sur 70 m, puis à gauche à la première intersection pour suivre la D43b sur 300 m. Après l'arrêt de bus, prenez le chemin à gauche entre les maisons, continuez jusqu'au bout du lotissement et tournez à gauche chemin de Vie Longue.

3) En bout de chemin, tournez à droite rue des Chênes, puis à droite chemin de Cassagne. À l'intersection suivante, prenez à gauche chemin de Padoueng et continuez tout droit jusqu'au canal.

4) Traversez le canal de Saint-Martory par le pont et tournez immédiatement à gauche (route fréquentée). Après 200 m, tournez à droite sur le chemin de terre du Moulin de Parade. Au moulin, tournez à gauche et longez-le.

5) Continuez jusqu'au canal, traversez-le de nouveau et poursuivez tout droit. À l'intersection, tournez à droite rue du Vieux Pont puis continuez 600 m rue des Bourdettes. Tournez à droite sur la D53.

6) Descendez sur environ 400 m, puis après le grand virage à droite, prenez le chemin à gauche vers le Bois des Escoumes. Restez sur le tracé de droite le long du ruisseau. À la sortie du bois, prenez à droite route de Rieumes sur 200 m, puis à gauche chemin du Désert.

Boucle de la Favette

7) Au bout, tournez à gauche sur la D23 pour revenir à Lherm par le trottoir jusqu'à la rue du Pré Cahuzac, puis tournez à droite.

8) Continuez tout droit, empruntez le chemin de promenade à droite, longez les plans d'eau et rejoignez la rue de l'Archiprêtre. Tournez à gauche en traversant la route, puis immédiatement à droite. Suivez la piste cyclable jusqu'aux terrains de tennis.

Tour de Lherm

7) À la D23, tournez à droite sur 50 m, traversez puis prenez à gauche chemin du Brousset.

8) Au bout, tournez à droite chemin de Larrieu, puis à gauche chemin de la Gleysette au parc solaire. Rejoignez le village par le chemin de Saint-Aurens jusqu'à la D53, tournez à gauche puis immédiatement à droite et suivez la piste cyclable jusqu'aux terrains de tennis.